

PLAN DE COURS

ECN 2903

AUTOMNE 2011

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL
3 CR.

COURS: **lundi, 8h30 à 11h30**

Professeur: **DESSY, Sylvain**
Disponibilité: mardi, de 10h00 à 12h00, au local 2152 DeSève
Téléphone: (418) 656-2131 poste 6672
Courriel: sdes@ecn.ulaval.ca
Page personnelle: www.ecn.ulaval.ca/sylvain.dessy/

RÉSUMÉ

Depuis le tournant du 21^{ème} siècle, les firmes évoluent dans un environnement économique qui devient de plus en plus international, non seulement du fait de l'internationalisation de la conduite des affaires, mais aussi suite à l'impact international plus fort sur les économies nationales.

La mobilité internationale des facteurs de production comme le travail, le capital, et dans une certaine mesure, la technologie, s'est accentuée partout dans le monde, provoquant ainsi une forte volatilité des flux commerciaux et financiers internationaux. La crainte de l'impact négatif que ces phénomènes peuvent avoir sur la prospérité, à long terme, des économies nationales suscite plus que jamais des débats politiques intenses, impliquant plusieurs acteurs préoccupés par l'action gouvernementale en matière de politique économique et sociale. En effet, dans la plupart des pays, exemple, le Canada, la politique économique nationale est devenue de plus en plus tributaire de l'environnement économique international : les lois nationales sur la fusion des banques et autres entreprises, les politiques budgétaire et monétaire, sont autant de domaines où l'action publique nationale est fortement influencée par l'environnement économique international.

De plus, même dans les domaines où les politiques gouvernementales restent apparemment tributaires des considérations purement domestiques (comme l'impôt sur les salaires ou sur le revenu de capitale, la provision des biens et services publics comme la santé et l'éducation), leurs effets, dans un contexte de forte mobilité internationale des facteurs, ont des implications sur la localisation ou la délocalisation des firmes, l'émigration ou l'immigration des travailleurs. Il n'est donc pas surprenant que la formulation de telles politiques, soit, elle aussi, de plus en plus sujette aux contraintes internationales, et, dans certains cas, fasse même l'objet d'une coordination internationale.

Comprendre ce nouveau cadre complexe de la formulation des politiques publiques nationales, de la conduite des affaires par les firmes domestiques, et de la négociation des contrats de travail est donc essentiel pour toute personne qui envisage une carrière dans le domaine de l'action publique (sociale et

politique), ainsi que dans le secteur privé. L'objectif de ce cours est de contribuer à la compréhension de l'environnement économique international dans ses interactions avec le processus de l'action publique.

EXAMENS ET BARÈME

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Par ailleurs, dans les cas où la réalisation d'un travail écrit figure parmi les moyens d'évaluation retenus pour votre cours, il faut inclure une mention relative aux exigences du respect du droit d'auteur. Je vous invite à inclure également la mention suivante dans votre plan de cours. Elle est proposée par le Bureau du secrétaire général de l'université Laval.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Il y aura un examen intra et un examen final, qui se feront tous deux à livres fermés et compteront pour la note finale du cours comme suit.

Examen (date)	Contribution à la note finale
Intra (24 oct.)	50%
Final (12 déc.)	50%

Barème de notation : 1er cycle:

90-100	A+
85-89	A
80-84	A-
75-79	B+
70-74	B
66-69	B-
63-65	C+
60-62	C
56-59	C-
53-55	D+
50-52	D
< 50	E

MANUEL DU COURS

Mathilde Lemoine - Philippe Madiès – Thierry Madiès : *Les grandes questions d'économie et finance internationales*, disponible à Zone, Palasis-Prince.

Le cours comporte trois (4) parties. La première porte sur les fondements analytiques et les enjeux des échanges internationaux; la deuxième porte sur le rôle des firmes multinationales dans la production et la répartition internationale des richesses mondiales; la troisième porte sur les défis d'un échange international équitable; enfin, la quatrième porte sur les stratégies d'intégration au marché.

PLAN DU COURS

Introduction

Les enjeux du commerce international

Partie 1

Fondements analytiques et enjeux des échanges internationaux

Dans cette partie, nous essayerons de comprendre le bien fondé du libre échange commercial. Pour ce faire, nous passerons en revue les faits et événements ayant donnée naissance à la pensée économique qui sous-tend les fondements à la libéralisation commerciale comme cause de la richesse des nations. En quoi la libéralisation commerciale peut-elle être désirable pour une petite économie ? Y a-t-il des exceptions à l'application du libre échange ? Doit-on étendre le libre échange aux mouvements internationaux des facteurs ?

Séance 1 (12 septembre 2011). Le panorama des échanges mondiaux

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 22-51.

Séance 2 (19 septembre 2011). Les fondements analytiques de l'échange international

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 51-80.

Séance 3 (26 septembre 2011). Les effets de l'échange international

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 1, pages 80-108.

Partie 2

Le rôle des firmes multinationales dans la production et la répartition des richesses mondiales

Pour être source d'accroissement de la production mondiale et du bien-être des citoyens du monde, l'échange international doit être véhiculé par un moteur infatigable, dont la principale vertu est la diffusion des technologies nécessaires à l'augmentation de l'efficacité productive sans laquelle l'augmentation de la production ne saurait être une source d'amélioration du bien-être. Les firmes multinationales (FMN) se sont investies de ce rôle de

moteur des échanges mondiaux. Pourquoi donc les FMN font-elles peur? Comment jouent-elles ce rôle de véhicule des échanges? Faut-il réglementer la puissance de ce moteur que constituent les FMN?

Séance 4 (3 octobre 2011). Le rôle des FMN

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 2, pages 109-130.

Séance 5 (10 octobre 2011). FMN et délocalisations industrielles : les mythes les réalités.

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 2, pages 120-150.

Séance 6 (17 octobre 2011). Les différentes stratégies des FMN

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 2, pages 150-166.

Partie 3

Les défis d'un échange international équitable

Malgré les vertus du libre échange, rares sont les pays qui se livrent unilatéralement à cette pratique. Comment peut-on comprendre la réticence des pays à soutenir unilatéralement la libéralisation commerciale? Que gagne-t-on à imposer des restrictions sur les échanges commerciaux? Le mercantilisme a-t-il vraiment fait ses adieux à la pratique du commerce international? Des exemples tirés des défis des négociations commerciales nous aiderons à répondre à cette question.

Séance 7 (7 novembre 2011). La politique commerciale et le protectionnisme

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 3, pages 170-199.

Séance 8 (14 novembre 2011). L'OMC comme instrument de régulation des échanges.

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 3, pages 199-236.

Partie 4

Multilatéralisme ou Régionalisme : Quelle stratégie d'intégration du marché mondial ?

En marge de l'OMC--- garante du multilatéralisme commercial---, se sont développés des structures commerciales basées sur les liens géographiques. L'apparition des blocs commerciaux, d'abord perçue comme une entrave au multilatéralisme, est de plus en plus convoité comme mécanisme d'élimination des inégalités régionales que crée que le commerce international. D'où l'importance des questions suivantes : Les accords commerciaux régionaux sont-ils une étape vers le libre-échange ? Existe-t-il un conflit entre le régionalisme et le multilatéralisme ?

Séance 9 (21 novembre 2011). Les effets du régionalisme commercial

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 4, pages 257-281.

Séance 10 (28 novembre 2011). Multilatéralisme versus régionalisme : alliés ou ennemis?

Lemoine-Madiès-Madiès : Chapitre 4, pages 281-306

Séance 10 (5 décembre 2011). Séance de révision